

Lettre d'un chef de demi-brigade de Seine-Inférieure stationnée à Tilburg (Hollande) sur la plantation par les soldats d'un arbre de la liberté, lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lettre d'un chef de demi-brigade de Seine-Inférieure stationnée à Tilburg (Hollande) sur la plantation par les soldats d'un arbre de la liberté, lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 204-205;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2012\\_num\\_102\\_1\\_19754\\_t1\\_0204\\_0000\\_8](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19754_t1_0204_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 15/07/2019

Liberté, Égalité et Probité.  
Mort aux tyrans et paix au peuple.

Citoyens représentans,

Éloignés du théâtre des grandes conspirations, nous ne les avons pas assez connues pour en prévoir toutes les suites ; aussi les continuateurs de Robespierre nous ont-ils laissé un moment dans l'incertitude sur la pureté de leurs principes. Oui, législateurs, nous avons cru un instant que ces hommes qui publioient hautement l'oppression des patriotes et l'insurrection du modérantisme étoient de vrais amis de la liberté ; mais nous n'avons pas plutôt vu plusieurs d'entr'eux chercher à rivaliser avec la représentation nationale, que nos yeux se sont dessillés et qu'il n'est resté que des intrigans, qui par un nouveau système de terreur et de tyrannie tendoient à noyer la liberté dans des flots de sang, et à substituer à un gouvernement sage et vigoureux un gouvernement odieux et tyrannique.

Votre adresse au peuple français décrété le 18 de ce mois en achevant de nous les faire connoître, a excité parmi nous les plus vifs applaudissemens. Les principes que vous y proclamez sont les nôtres, nous connoissons trop bien nos droits et nos devoirs pour nous en écarter jamais. Nous savons que la terreur est l'arme des tyrans et de la justice est l'effroy des traites, des fripons et des conspirateurs ; aussi nous ne cesseront jamais de répéter *Vive la Justice, vive la représentation nationale.*

A Brassac, le 28 vendémiaire l'an 3<sup>ème</sup> de la République une et indivisible.

*Suivent 19 signatures.*

7

**Le citoyen Parmentier, notaire public à Lure, département de la Haute-Saône, annonce l'envoi à la trésorerie nationale de 3 livres 3 onces 1 gros d'argent qui avoit été enfoui sous un autel de l'église d'Athésans, par le curé du lieu, prêtre déporté.**

**Insertion au bulletin, renvoi à la commission des Revenus nationaux (62).**

8

**Des citoyennes de la commune d'Asnan, district de Clamecy, département de la Nièvre, prient la Convention nationale de rester à son poste ; elles la conjurent de maintenir la liberté de la presse qui suffit seule pour faire trembler les traîtres.**

**Mention honorable et insertion au bulletin (63).**

(62) P.-V., L, 121.

(63) P.-V., L, 121.

*[Les citoyennes de la commune d'Asnan à la Convention nationale, Asnan, le 28 vendémiaire an III] (64)*

Citoyens représentans,

Si la structure de notre être, et la faiblesse de notre sexe, nous met dans l'impuissance de combattre les tyrans et de partager les peines, les travaux, les loriens et les victoires de nos frères, nous avons néanmoins la faculté de vous témoigner la reconnaissance que nous vous devons, citoyens représentans, nous vous félicitons donc de vos glorieux travaux et nous vous remercions d'avoir encore une fois, sauvé la liberté, en terrassant le pouvoir tyrannique sous lequel nous étions prêts de retomber.

Sans l'énergie que vous avez déployée dans la nuit du neuf au dix thermidor, l'on eut redonné des chaînes au peuple français et l'on eut trempé l'acier dans le sang des meilleurs patriotes. Nous vous demandons de nous délivrer des intrigans qui veulent encore nous désoler, et qui ne pouvant supporter la joie qui règne dans nos ménages depuis que vous avez rendu la liberté à nos marys, parens et amis, ne cessent de nous menacer d'un nouveau Robespierre, mais nous ne craignons pas la réalisation de leurs menaces.

Votre activité, votre justice et votre intégrité, sauront déjouer tous leurs projets liberticides. Maintenez la liberté de la presse, c'est par elle que tous les traîtres seront démasqués. Enfin, ne quittez pas le gouvernail que quand le vaisseau de la République sera arrivé au port.

**Vive la Convention ! Vive la République.**

**Ce 28 vendémiaire l'an trois de la République.**

*Signé, JULIE HERIVAUX, J. ROBIN DESLACES, LECLERC VEUVE SOILLAUD, VICTOIRE ROBIN, EMILIE DESCHAMPS, SOPHIE DESCHAMPS, ADELAÏDE DESCHAMPS, MATHILDE FAME, LOUISE ROBIN DESLACES, JULIE ROBIN DESLACES, LION FEMME VOLIGNY et 21 autres signatures.*

9

**Le chef de demi-brigade de Seine-Inférieure, en station à Tilborg [Tilburg, Hollande], fait part à la Convention nationale que le premier bataillon de cette demi-brigade, réuni au troisième escadron du premier régiment de cavalerie, ont, de concert, planté sur la place de cette commune, un arbre de la liberté, et arboré les couleurs tricolores à la vue des satellites des despotes, aux cris chéris mille fois répétés de *vive la République ! vive la Convention nationale !***

**Mention honorable, insertion au bulletin (65).**

(64) C 328 (2), pl. 1456, p. 17.

(65) P.-V., L, 121. *Bull.*, 6 frim. (suppl.).

[*Le chef de demi-brigade de Seine-Inférieure aux représentants du Peuple français, Tilburg, le 17 brumaire an III*] (66)

Citoyens,

Il ne suffit pour un Français de vaincre ses ennemis par les armes, il veut encore mériter sa confiance et se l'attacher par le lien de fraternité en lui montrant l'exemple des vertus sociales.

Les troupes de la République n'avoient point encore habité Tilburg depuis la Guerre de la Liberté. Le 1<sup>er</sup> bataillon de la demy brigade Seine-Inférieure est venu l'occuper avec le 3<sup>ème</sup> Escadron du 1<sup>er</sup> Régiment de Cavallerie.

L'arbre de la liberté a été planté hier à Tilburg, et de drapeau tricolor flotte sur sa terre à la vue des satellites des despotes renfermés dans Bréda. Nos braves frères d'armes sy sont montrés en vrais républicains, la municipalité et les habitants invités y ont assisté en l'honneur, qui ne respirent que la liberté, et les accolades fraternelles ont réuni tous les cœurs.

Le général de brigade D. [*illisible*] que le service appelait à Tilburg s'est joint à la fête et a été le premier a y entonner les chants de liberté et d'allégresse, et les cris de *Vive la République*, y ont été répétés diverses fois.

La cérémonie s'est terminée par les danses, le soir il y a eu bal sur invitation des habitans. Tout s'est passé avec le plus grand ordre et l'on s'est retiré avec la conviction, de part et d'autre, que il n'existoient plus de tirants, tous les hommes ne formoient qu'un peuple de frères.

Salut et fraternité.

Signé, J. CAVAL.

## 10

**Le citoyen Richard écrit que, jaloux de concourir au bonheur de sa patrie, il fait don de la remise du montant de la liquidation de l'office de notaire public dont étoit pourvu Guillaume Legorce, son beau-frère.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances, section de la Liquidation** (67).

## 11

**L'agent national près le district de Sedan [Ardennes] annonce que des biens d'émigrés, estimés 17 292 liv., ont été vendus 62 425 liv.**

**Sa lettre, renvoyée au comité des Finances, sera insérée au Bulletin** (68).

(66) C 328 (2), pl. 1456, p. 16.

(67) P.-V., L, 121-122.

(68) P.-V., L, 122.

## 12

**Les jeunes élèves des institutrices de la commune de Preully, département d'Indre-et-Loire, applaudissent au supplice de Robespierre, et invitent la Convention à rester à son poste jusqu'à l'entière destruction des tyrans et des traîtres.**

**Mention honorable, insertion au bulletin** (69).

[*Les élèves des citoyennes Loyauté et Chanteloup, institutrices en la commune de Preully, à la Convention nationale, Preully, le 16 brumaire an III*] (70)

Il n'est plus, législateurs, ces scélérats hypocrites, qui, sous le masque de la Vertu, cachaient un cœur perfide.

Grâces, vous soient à jamais rendues, pères de la Patrie, d'avoir fait tomber sur l'échaffaud la tête de cet infâme Robespierre qui, en caressant la liberté, voulait l'étouffer, et ramener par des chemins tortueux, le sanglant despotisme à sa place.

Ô Montagne Sainte! toi qui électrise sans cesse de ton feu sacré les ames républicaines, éclate, et que la foudre tombe indistinctement sur toutes les têtes coupables: leur destruction est d'autant plus utile au genre humain qu'il ne doit point espérer de parfaite tranquillité qu'elles ne soient toutes abbatues.

Restez à votre poste, vertueux Montagnards, que vous défendez si glorieusement. Restez-y, nous vous en conjurons jusqu'au moment où la liberté triomphante sonnera la dernière heure de tous les tyrans, et des vils supports de la tyrannie nobiliaire et sacerdotale.

C'est le cri que nous répétons avec enthousiasme.

Vive la République! Vive la Représentation nationale! Vive la Montagne!

Salut et fraternité.

Preully, le 16 brumaire l'an 3<sup>ème</sup> de la République, une et indivisible.

Signé, HELEINE SICAULT, ADÉLAÏDE LIEUTAUD, CATHERINE SICAULT, PRUDENCE PERIN, MÉLANIE PASQUERS, JEANNE MAINGAULT, MARIE NOILLARD, ROSE LIEUTAUD, ANNE LINGÉ, ANNE PAIN, ADÉLAÏDE SICAULT.

## 13

**Le président occupe le fauteuil. On lit une lettre de Maulde, député de la Charente, par laquelle il demande un congé de 4 décades.**

**Le congé est accordé** (71).

(69) P.-V., L, 122.

(70) C 328 (2), pl. 1456, p. 15.

(71) P.-V., L, 122. C 327 (1), pl. 1431, p. 37.